

Lettre d'information SNCVD du 22 02 2008

1 Le Bureau du syndicat s'est réuni pour adopter la politique pour cette année.

Le SNCVD va prendre une attachée de presse pour répondre systématiquement et dès que possible aux attaques ou informations erronées sur les suppléments d'honoraires.

L'argumentaire tiendra en trois points :

- les suppléments d'honoraires sont devenus indispensables (PJ : pourquoi un supplément d'honoraires et PJ : combien reste t il et un diaporama que certains n'ont pas reçu)
- Il est faux de dire qu'il y a une limitation de l'accès aux soins en chirurgie viscérale et digestive (cf PJ : l'accès aux soins)
- Les chirurgiens génèrent une activité économique (cf PJ : l'activité chirurgicale)

Pour étayer l'argumentaire, nous avons besoins de tarifs qui parlent au grand public pour que les gens se rendent compte des tarifs sécu : vos suggestions seront les bienvenues.

De plus nous recherchons actuellement la perle rare : l'attachée de presse qui connaisse un peu le milieu médical et ne travaille pas pour d'autres syndicats : n'hésitez pas à nous proposer des candidats.

L'attaché de presse sera payé par vos cotisations : cotisez pour 2008 et faites cotiser autour de vous ; seuls ceux qui cotisent ont les infos du syndicat. 100 euros à l'ordre du SNCVD à adresser au Dr Hutin clinique Aumont 45 ter avenue de Saint Cloud 78000 Versailles. L'argent et vos suggestions sont les seuls nerfs de la guerre. Les cardiologues et les ophtalmo ne nous défendrons pas.

2- La FCVD est domiciliée ; cela veut dire que dans les jours qui viennent vous allez pouvoir entrer dans l'accréditation pour toucher votre prime RCP 2007 ; attention, votre dossier devra être validé avant le 30 juin 2008. En pratique, il faut aller dans les jours qui viennent sur le portail de l'HAS à la rubrique <https://accreditation-des-medecins.fr>